

Rôle d'évaluation foncière



Municipalité de: Bury

En vigueur pour les exercices financiers: 2025 - 2026 - 2027

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: #950 chemin BROOKBURY
Numéro(s) de lot: 4 773 365, 4 774 248
Numéro matricule: 2746-08-6625-0-000-0000
Utilisation prédominante: Autres activités agricoles
Numéro d'unité de voisinage: 0103

2. Propriétaire

Nom: [REDACTED]
Statut aux fins d'imposition scolaire: [REDACTED]

Date d'inscription au rôle: 2020-10-21

Nom: [REDACTED]
Statut aux fins d'imposition scolaire: [REDACTED]

Date d'inscription au rôle: 2020-10-21

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale: 856,89 m
Superficie: 498 787,00 m²
Zonage agricole: Zonée en entier

Exploitation agricole enregistrée (EAE)

Superficie totale: 493 787,00 m²
Superficie en zone agricole: 493 787,00 m²
Superficie visée par une imposition maximale: 245 203,60 m²

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages: 1
Année de construction: 0
Aire d'étages: 0 m²
Genre de construction:
Lien physique:
Nombre de logements: 1
Nombre de locaux non résidentiels: 0
Nombre de chambres locatives:

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: 2023-07-01
Valeur du terrain: 414 800 \$
Valeur du bâtiment: 320 400 \$
Valeur de l'immeuble: 735 200 \$
Valeur de l'immeuble au rôle
antérieur: 595 500 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation:

Agricole

Valeur imposable de l'immeuble: 735 200 \$

Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

Répartition des valeurs

Source législative

<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>	<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Terrain imposable	43 300 \$			
Bâtiment imposable	122 900 \$			
Immeuble imposable	166 200 \$			
Terrain imposable de l'EAE à vocation forestière ou en friche	165 000 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3.1	2
Bâtiment imposable de l'EAE situé dans une zone agricole	197 500 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Terrain imposable de l'EAE situé dans une zone agricole	206 500 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles)	569 000 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1a

Répartition des valeurs d'une EAE aux fins scolaires

Source législative

<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>	<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Terrain imposable	43 300 \$			
Terrain non imposable de l'EAE	352 983 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1
Terrain imposable de l'EAE situé dans une zone agricole	18 517 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Bâtiment imposable	320 400 \$			
Immeuble imposable	382 217 \$			
Immeuble non imposable (non compensable)	352 983 \$			